



PROCES-VERBAL DU CONSEIL
Séance du 12 mai 2015

Etaient présents :

Collège A :

- M. Michael KNORR (procuration M. G. LANCIEN)
- Mme Thérèse LEBLOIS (procurations M. L. BOUBAKAR et M. H. MAILLOTTE)
- M. Jean-Louis MILLOT
- M. Christian SUE

Collège B :

- M. Badr ALAOUI-SOSSE
- M. Jean-Pascal ANSEL
- M. Julien BERNARD
- Mme Maryvonne DULMET
- M. Maxime JACQUOT
- M. Abderrazzak KADMIRI (procurations M. A. MARIAGE et Mme D. LANDRY)
- M. Bruno TATIBOUET (procuration M. F. BOUQUET)
- Mme Anne –Véronique WALTER SIMONNET

Collège des IATOS

- Mme Nelly BOTELLA (procuration Mme M. PETITHORY)
- M. Christophe COMBE
- M. Jean LACHAT
- Mme Catherine PELLET
- M. Patrice SALZENSTEIN (procuration Mme V. FAUVEZ)

Collège des usagers

- M. Aïman DILOU (procuration Mme A.EHRHARD à partir de 16h20)
- Mme Amandine EHRHARD (procuration Mme A. DUCHET)

Collège des personnalités extérieures

Mme Christine BOURQUIN-MIGNOT

Membre de droit

- Mme Catherine LACOUR

Excusés :

- M. Patrick BONTEMPS
- M. Lamine BOUBAKAR
- M. Fabrice BOUQUET

- Mme Sonia CRETIN
- M. Michel DAGUENET
- Mme Avril DUCHET
- M. Jordan DUFLOT
- Mme Valérie FAUVEZ
- Mme Elisabeth GINER
- Mme Océane HUZ
- Mme Dominique LANDRY
- M. Robin LASSAUGE
- M. André MARIAGE
- Mme Michèle PETITHORY
- M. Dominique SCHAUSS
- M. Pascal VAIRAC
- M. Jules WACQUIER

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14 heures.

A. KADMIRI présente un nouveau membre, Cécile MONTIGNY, en remplacement de Grégorio CRINI, démissionnaire.

APPROBATION DU PV DU 27 NOVEMBRE 2014

J. BERNARD demande pourquoi la réunion qui devait avoir lieu sur les capacités d'accueil n'a pas été organisée. Il fait part d'une inquiétude vis-à-vis d'une forte augmentation d'effectif.

JP. ANSEL répond que les capacités d'accueil peuvent être modifiées dans la deuxième phase d'APB. Il est impossible de dire pour l'instant s'il y aura ou non une augmentation d'effectifs. Une simulation pourra être faite à partir du 1^{er} juin en fonction des vœux exprimés.

A. KADMIRI rappelle le débat qui a eu lieu en novembre et son souhait de ne pas limiter les inscriptions.

B. ALAOUI-SOSSE fait part de l'inquiétude de ses collègues pour les TP.

Le procès-verbal de la séance du 27 novembre est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL

A. KADMIRI annonce la fin de ses fonctions de directeur au 1^{er} septembre 2015.

Les élections du nouveau directeur auront lieu lors du prochain conseil, probablement fin juin. Une information officielle sera faite à tous les personnels.

Une présidente provisoire de la COMUE a été élue. Il s'agit de Mme Annie VINTER, enseignante à l'Université de Bourgogne.

Les moyens de l'UFC ne sont pas encore connus. A. KADMIRI lit un projet de motion proposé par les directeurs de composantes pour le prochain CA.

QUESTIONS FINANCIERES

- Contribution au budget de l'université : la somme demandée à l'UFR n'est pas encore connue. Le montant sera fixé lors du prochain dialogue de gestion qui aura lieu en juin.

Pour cette année, un seul départ d'enseignant est prévu, de même pour les personnels BIATSS.

Il précise le coût annuel important concernant le fonctionnement du bâtiment de FEMTO à TEMIS, celui-ci étant estimé entre 240000 et 300000€ Pour 2015, 140000€ ont d'ores et déjà été dépensés. Ceci sans dotation supplémentaire.

A.KADMIRI assure qu'il est très inquiet pour les finances. Il faudra trouver des solutions.

Catherine PELLET demande pourquoi tant de primes sont octroyées aux enseignants alors qu'il va être nécessaire de geler des postes ?

- BQF : l'UFC dispose pour cette année d'un budget de 300000€
7 propositions émanaient de l'UFR ST, pour 58000€ 30000€ ont été attribués hors CMI.
- Attribution des PRP : l'UFC octroie à l'UFR ST 70000€ pour ces primes. A. KADMIRI fait une demande complémentaire pour compenser des activités non prises en compte pour l'instant (vice-présidence recherche, chargé de mission relations grand est, ...)
A.KADMIRI précise que l'an prochain, les responsabilités par semestre ne seront plus acceptées.
M. JACQUOT et JP. ANSEL estiment qu'il faudra demander une dérogation pour les responsabilités du 1^{er} semestre.

PROPOSITIONS D'EMPLOIS ATER CAMPAGNE 2015/2016

- A. KADMIRI présente les documents indiquant la demande d'ATER sur supports pérennes et d'ATER sur supports vacants ou susceptibles de l'être pour l'année 2015/2016.

Pour le remplacement de M. MOUSIS, plusieurs possibilités sont à l'étude :

- ATER en 34^{ème} section
- Déploiement vers une autre section
- Contribution à la masse salariale pour 42000€

A. KADMIRI indique qu'il a fait une demande pour compenser la décharge ministérielle de M. MARQUER à 60%.

REVISION DES STATUTS

Les statuts nouveaux et anciens ont été envoyés pour lecture.

La proposition faite en séance a été examinée avec le conseiller juridique de l'UFC, M. KERGADALAN.

Ces statuts ne seront adoptés qu'après passage au conseil d'administration de l'UFC.

Le quorum nécessaire pour délibérer sur les statuts est de 2/3. Le nombre de personnes présentes ou ayant donné procuration est de 29, l'assemblée peut donc délibérer valablement.

Quelques modifications sont apportées après discussion. Le document final, qui sera adressé à la présidence de l'UFC, est joint en annexe.

Les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité.

J.P. ANSEL déclare que pour se conformer à la nouvelle procédure de nomination des directeurs adjoints, il mettra fin à ses fonctions au 1^{er} septembre 2015.

C. SUE indique qu'il en fera de même.

INFORMATIONS SUR LES LOCAUX

A. KADMIRI fait le point sur les travaux en cours ou prévus à court terme.

Bâtiment DF : les travaux pour l'installation du méso centre (machines seulement) au niveau -1 sont terminés.

Au niveau 0, les locaux libérés par FEMTO seront réaménagés pour le SAIC, qui doit quitter très prochainement ses locaux à TEMIS innovation.

Ces surfaces libérées devraient permettre la réduction des dépenses de fluides, par diminution du nombre de m2 affectés à l'UFR ST.

Laboratoire de Neurosciences : Les bureaux sont prêts au bâtiment E niveau 0. L'animalerie devrait être installée au niveau -1, avec l'aménagement de 4 boxes.

Les consultations vont être lancées très prochainement.

Pour les salles de cours et les salles dédiées au comportement humain, 200 m² au niveau 0 de métrologie seront aménagés pour les accueillir.

UTINAM : le laboratoire souhaiterait un regroupement de ses équipes au bâtiment C. Un premier scénario serait de déplacer le CRI et les bureaux affectés au Méso centre pour les héberger.

Cette proposition ne semble pas convenir au directeur d'Utinam qui considère que les surfaces dégagées sont insuffisantes. Le laboratoire souhaite accueillir environ 12 enseignants-chercheurs de l'IUT. Rien n'est encore acté pour l'instant.

Département Sciences de la vie : Deux salles ont été refaites bâtiment propédeutique L niveau 0, s'ajoutant à la salle « THIBERT ». Le projet est de réaménager le L niveau 0 après le départ de la physique pour accueillir le département Sciences de la vie et de la terre » et des salles de TP.

Pour ces travaux, il faut attendre le retour du CPER. Ils ne seront probablement réalisés qu'en 2016, voire 2017.

Suivent de longs échanges sur les locaux. La question importante est la fermeture du bâtiment de la place LECLERC. Seuls les enseignements de TP auront encore lieu dans ces locaux à la rentrée prochaine. B. ALAOUI SOSSE estime qu'il ne sera pas possible de laisser une secrétaire seule dans les locaux une fois que le laboratoire de neurosciences sera parti. Le coût annuel important des fluides est également évoqué. Déménager devrait permettre des économies.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2015/2016

J.P. ANSEL présente le projet de calendrier universitaire pour l'année prochaine. Ce calendrier tient compte des contraintes imposées au niveau de l'établissement (vacances, délais entre deux sessions d'examen)

M. JACQUOT s'interroge sur le choix de terminer la session 2 au 1^{er} juillet. Les examens pourraient très bien avoir lieu en juillet. De même, pourquoi scinder en 2 périodes les examens de fin de premier semestre.

J.P. ANSEL répond que de nombreux étudiants travaillent pendant les vacances et qu'ils doivent être disponibles dès le début du mois de juillet. Les deux périodes d'examens en décembre/janvier ont été demandées par les enseignants. Certains souhaitent que les évaluations aient lieu directement après les cours, les résultats semblant meilleurs dans ce cas pour certaines disciplines.

QUESTIONS DIVERSES

Subventions :

M. KADMIRI présente au conseil 2 demandes de subventions :

- 500 € demandés pour deux étudiantes participant au rallye des gazelles

- 1000 € pour l'association EPISTEMES

L'attribution de ces subventions est votée à l'unanimité.

J. BERNARD trouve anormal que l'AQUA ne reçoive pas de subvention.

A. KADMIRI répond que les locaux qu'ils occupent, y compris tout le matériel, sont pris en charge par l'UFR ST.

Absences injustifiées dans le cadre du contrôle continu :

J. BERNARD demande comment justifier des ABI en contrôle continu.

JP ANSEL déclare que la réponse est difficile. La règle de l'UFC est une ABI à la 3^{ème} absence. Il y a des problèmes à appliquer cette règle.

Les étudiants viennent uniquement au contrôle pour les bourses et rendent copies blanches.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h10.

La secrétaire de séance

le Directeur

C. LACOUR

A. KADMIRI